

# La Lettre

n°49

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

## ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

## Optimisme, confiance et détermination

En ce début d'année 2014, je vous présente tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur. Mes pensées vont d'abord en direction de toutes celles et ceux qui souffrent et qui ont besoin d'être soutenus pour surmonter les épreuves de la vie. En cette période de fêtes, les Lot-et-Garonnais ont, une nouvelle fois, très clairement montré leur attachement aux valeurs de solidarité et de générosité et je veux les en remercier.

Le Conseil général aborde cette nouvelle année avec optimisme, confiance et détermination. Plus que jamais, nous continuerons de porter une vision stratégique pour un développement harmonieux et équilibré de tous les territoires de notre département.

**Optimisme** tout d'abord en constatant que nos efforts pour donner au Lot-et-Garonne les moyens de se positionner dans l'économie régionale, européenne et mondiale portent leurs fruits. En effet, un réseau routier fluide, désormais interconnecté et raccordé aux principaux pôles de développement améliore concrètement la compétitivité de nos territoires. C'est pourquoi, je suis fier que nous ayons achevé en 2013, les déviations des trois principales villes du département. La poursuite de la modernisation des infrastructures routières et numériques (Très haut débit) ainsi que le soutien aux entreprises qui investissent pour s'implanter durablement en Lot-et-Garonne seront donc décisifs pour optimiser les atouts dont nous disposons. Le Conseil général continuera de se battre pour créer une

dynamique qui profite au Lot-et-Garonne dans son ensemble.

Opposer le rural à l'urbain, la capitale départementale aux autres agglomérations et les territoires les mieux dotés avec ceux qui ont moins n'a aucun sens. La « locomotive » Lot-et-Garonne doit avancer avec tous ses wagons et dans un département comme le nôtre, toutes les énergies comptent. La majorité que j'ai l'honneur de conduire agit résolument pour les rassembler et mettre toutes les cartes du côté de l'intérêt départemental.

Pour préparer l'avenir, j'ai **confiance** dans notre jeunesse qui a montré qu'elle était capable de donner le meilleur d'elle-même, bien loin des clichés véhiculés par certains médias. En rencontrant la jeunesse de Lot-et-Garonne, les mots de créativité, de volonté et de désir de participer me viennent à l'esprit. Là aussi, le Conseil général assumera toute sa part de responsabilité pour donner aux jeunes les moyens de réussir dans la vie.

**Détermination**, enfin, car mon équipe et moi-même sommes mobilisés à votre service. Nous travaillons dans un esprit constructif, loin des querelles partisans dont le Lot-et-Garonne ne peut se payer le luxe pour aller de l'avant. En 2014, comme je l'ai toujours fait, je m'investirai pour fédérer les hommes car c'est ainsi que l'on fait aboutir les projets. Je veillerai à ce que l'institution départementale reste au service des initiatives utiles au Lot-et-Garonne et aux Lot-et-Garonnais.

2

### DOSSIER

- Économie : l'emploi, priorité des acteurs économiques

3

### MOBILITÉ

- Ligne Agen-Villeneuve Une qualité améliorée à moindre coût !
- Transport scolaire : Formation des accompagnateurs

4

### À NOTER

- Santé : de nouvelles MSP
- Social : 1<sup>ers</sup> contrats Garantie jeunes

### TRAVAUX ROUTIERS

**Directeur de la publication :**  
Jean-François Durante

**Graphisme :** D'clics

**Impression :** IGS - Agen

**Photos :** Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

**LOT-ET-GARONNE**  
Conseil général



## ■ DOSSIER

### ÉCONOMIE

# L'emploi, priorité des acteurs économiques

Fin 2013, Pierre Camani, président du Conseil général, s'est rendu sur les zones d'activités de Samazan et de Damazan, entouré de plusieurs acteurs économiques, afin de faire le point sur les projets d'entreprises en cours et à venir. Scofel - Auchan, Société aiguiillonnaise de promotion agricole ou encore L'œuf gascon, trois entreprises en pleine expansion qui dynamisent les zones d'activités et créent de l'emploi !



### « Métropolisation heureuse »

Situées à proximité des échangeurs autoroutiers, les zones d'activités de Samazan et de Damazan séduisent de plus en plus les investisseurs. Pour Pierre Camani, leur situation géographique est un atout considérable. « Je crois en la métropolisation heureuse ! À l'heure où les pôles bordelais et toulousains commencent à saturer, les zones lot-et-garonnaises, qui bénéficient d'une position stratégique forte grâce aux grandes infrastructures routières, présentent des atouts considérables pour les investisseurs » insiste-t-il auprès des chefs d'entreprises. Autre atout de taille : le foncier, disponible facilement et à coût très raisonnable. Fort de ce constat, les entrepreneurs n'hésitent pas à s'implanter sur ces zones ou à agrandir leurs locaux pour y installer des chaînes de production plus performantes et plus rentables. Enfin, et c'est là aussi une force majeure, l'implication et la mobilisation de tous les acteurs publics pour faciliter la venue d'entrepreneurs sont exemplaires. Comme l'a souligné le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne, Jean-Alain Mariotti, « c'est une chance pour le Lot-et-Garonne que le président Camani s'inquiète autant du développement économique de notre département ». Illustration avec trois projets d'envergure.

### Damazan a le vent en poupe !

Dans les jours à venir, la SAPA débutera son activité à Damazan. Auparavant installée à Aiguillon, la SAPA disposera d'une station fruitière répartie sur deux bâtiments pour le stockage, le conditionnement et l'expédition des produits. Grâce à ces nouveaux investissements, soutenus à hauteur de 100 000 € par le Conseil général, elle pourra traiter quelque 10 000 tonnes de pommes par an (contre 6 000 tonnes actuellement), maîtriser de bout en bout le processus, de la réception des fruits jusqu'à leur expédition. Et surtout, elle gagnera en compétitivité. De 47 salariés, cette entreprise atteindra dans les mois à venir le seuil des 60 employés.

Dans un autre domaine, en rejoignant en octobre 2012 la ZAC de Damazan, l'entreprise L'œuf gascon a fait le pari de conditionner et de commercialiser des milliers d'œufs, distribués ensuite dans toute la France en grande distribution. Dans des locaux ergonomiques, l'entreprise a investi dans du matériel



de production afin de se doter d'un outil automatisé et performant pour le conditionnement d'œufs. Le défi a été relevé avec succès, puisque, aujourd'hui, avec 140 millions d'œufs sortant de l'usine de Damazan l'an passé, le groupement

d'entreprises auquel appartient L'œuf gascon est le deuxième intervenant du marché de l'œuf coquille en France. Là aussi, le Département avait soutenu ce projet, avec une avance remboursable de 380 000 €. Le développement de l'usine devrait encore se poursuivre : un projet de casserie (œufs liquides) verra le jour d'ici la fin d'année, avec, à la clé, l'embauche de nouveaux salariés.



### Auchan : alimenter le grand Sud-Ouest depuis Samazan

La Scofel (Société de commercialisation de Fruits et Légumes) du groupe Auchan déploie actuellement sa plate-forme logistique sur la ZAC de Marmande Sud à Samazan. Elle ouvrira ses portes fin 2014. Site de groupage et dégroupage, c'est d'ici que partiront près de 100 000 tonnes de fruits et légumes par an, aussi bien pour alimenter les 39 magasins Auchan du Sud-Ouest que d'autres plates-formes logistiques sur toute la France. Pour assurer le bon fonctionnement de ce plateau, 40 emplois seront nécessaires. Enfin, la Scofel souhaite travailler davantage avec les producteurs de fruits et légumes lot-et-garonnais. C'est donc une réelle opportunité pour la filière, qui pourra ainsi se positionner pour proposer des produits de qualité, tout en réduisant les coûts de transport du fait d'une proximité maximale.

### Une résidence de tourisme bientôt accolée à Walibi

Jacques Biliric, vice-président du Département en charge du Développement économique et du Tourisme, a signé avec le président de Walibi Sud-Ouest un avenant au bail établi entre le Conseil général et Walibi afin de céder une partie du terrain à la société Manureva. Cette dernière y construira une résidence de tourisme\*\*\* comprenant 108 appartements, des piscines intérieures et extérieures, une salle de séminaire... Le président de Manureva s'est réjoui de cette avancée et a salué la réactivité du Conseil général et des services de l'Etat. En effet, le Département s'est très vite mobilisé. Conscient de la nécessité de développer l'offre d'hébergement sur certaines zones du territoire, il a jugé le projet opportun et en accord avec les priorités fixées dans sa politique touristique. Ainsi, la nouvelle résidence offrira une capacité d'accueil supplémentaire sur l'Agenais, qui présente un déficit en ce domaine.



## MOBILITÉ

### LIGNE AGEN-VILLENEUVE

# Une qualité améliorée à moindre coût !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la ligne routière régionale Agen - Villeneuve-sur-Lot est une ligne CHNS (Car à Haut Niveau de Service). Outre l'amélioration de la qualité de service pour les usagers, le Conseil général a souhaité faire passer le tarif de la liaison de 5,80 à 2 euros afin d'unifier les prix pratiqués sur le département en matière de transport interurbain. Une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des ménages lot-et-garonnais.

La ligne routière régionale de transport en commun de voyageurs entre Agen et Villeneuve-sur-Lot est organisée par la Région Aquitaine. Elle en délègue l'exploitation aux Autocars Pascal dans le cadre d'une Délégation de service public. L'offre de service de cette ligne affichait jusqu'alors une tarification de 5,80 € pour un trajet, une offre bien différente de celle proposée sur Tidéo, le réseau de transport en commun de Lot-et-Garonne géré par le Conseil général. En effet, Le Département avait fait le choix, au lancement de son service en 2011, d'affréter des cars reliant les principales villes, pour réaliser des trajets à seulement 2 €. Dès lors, il s'était

engagé à harmoniser les tarifs pratiqués en Lot-et-Garonne, en se rapprochant du Conseil régional d'Aquitaine. Aujourd'hui, c'est chose faite. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'ensemble des lignes routières présentes sur le département a une tarification unique de 2 €/trajet.

### Un projet routier novateur et tourné vers les usagers

A partir des moyens existants, le projet de Car à haut niveau de service a été proposé afin d'offrir une solution de transport performante à un coût maîtrisé. Le projet s'appuie sur quatre piliers :

- l'augmentation de l'offre : 15 allers-



retours en 2014 puis 24 en 2015 (seulement 12 auparavant) ;

- une tarification incitative, harmonisée avec celle du Département ;
- l'aménagement de l'itinéraire et la création de sites propres ;
- l'emploi d'un matériel roulant performant et aux conditions de confort optimales.

De plus, des améliorations sont apportées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- l'ajustement des horaires (à 14 h et à 19 h) ;
- la création de doublages sur les circulations aux heures de pointe ;
- mais aussi, la création d'un service à 8 h 15 dans le sens Villeneuve > Agen.

### TRANSPORT SCOLAIRE

## Formation des accompagnateurs

Soucieux de renforcer la sécurité des élèves de maternelle et de primaire utilisant le transport scolaire, le Conseil général a engagé début décembre une nouvelle action : la formation des accompagnateurs dans les cars. L'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep) et la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) sont partenaires de l'opération.

Les parents d'élèves sont de plus en plus réticents à voir leurs très jeunes enfants se déplacer dans les transports collectifs sans être accompagnés. En effet, chacun sait que le conducteur du car, seul, ne peut gérer en même temps la conduite et la surveillance des (jeunes) passagers, d'où l'utilité de la présence d'un accompagnateur pour les élèves de maternelle. Cette présence n'est cependant profitable et pertinente qu'avec une formation spécialisée de ces personnels. C'est pour cela que le Conseil général a organisé et financé les premières formations des accompagnateurs mis à disposition par les mairies et les organisateurs secondaires.

Cette formation vise avant tout à les sensibiliser à leurs responsabilités (devoirs de l'accompagnateur, législation, place dans l'organisation du transport scolaire) et à leur transmettre les consignes nécessaires à la sécurité des passagers transportés et au bon fonctionnement du service (procédures d'évacuation, montée/descente des jeunes, etc.)

Par ailleurs, le Département a demandé la présence d'un accompagnateur sur les lignes desservant les Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) et les écoles du 1<sup>er</sup> degré, soit tous les circuits accueillant des enfants de maternelle. La mise en œuvre de ce dispositif a pris effet à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2013-2014. Une dérogation est donnée quant à l'obligation de présence d'un accompagnateur pour les services assurés par un véhicule de moins de 9 places.

Au total, près de 100 accompagnateurs ont suivi la formation afin d'assurer la sécurité des 800 jeunes élèves transportés sur les circuits scolaires.



### INFRASTRUCTURES

## Déviations Sud Ouest de Villeneuve

Ouverte à la circulation depuis mi-décembre, la déviation Sud Ouest de Villeneuve a déjà trouvé son public. D'une longueur de 4,2 km, elle relie la RN 21 (à hauteur de la route d'Agen), à la RD 911 (route de Bordeaux), via le bas de Pujols. Son coût de 30 millions d'euros était le prix à payer par le Département pour désengorger et sécuriser le centre-ville de la bastide.

### Quelques chiffres :

- 90 200 m<sup>3</sup> de déblai
- 51 800 m<sup>3</sup> de remblai
- 35 000 tonnes de matériaux bitumeux
- 33 500 tonnes de matériaux pour la réalisation de 2,250 km de merlons
- 3 500 m<sup>2</sup> d'écrans acoustiques pour limiter les nuisances sonores





**Jusqu'au 31 janvier, D 933 - Seyches** : aménagement de la traversée du bourg, entrée Nord 3<sup>e</sup> tranche. Alternat. Travaux : Malet. Maîtrise d'ouvrage communale.

**Jusqu'au 31 janvier, D 933 - Villeneuve-sur-Lot** : travaux de finition de la section courante, déviation de Villeneuve-sur-Lot. Alternat. Travaux : Eurovia / Guintoli / GE / Cazal.

**Jusqu'au 28 février, D 225/D 667 - St-Etienne-de-Fougères** : aménagement du bourg. Alternats par feux. Travaux : Eurovia. Maîtrise d'ouvrage communale.

**Jusqu'au 31 mars, D8/D8E1 - Damazan** : travaux préparatoires à la réalisation d'un giratoire. Alternats par feux. Travaux : Colas.

**Jusqu'au 30 avril, D 285 - Saint-Sixte** : aménagement principal de la traversée du bourg. Route barrée. Déviation par D 12, D 30, D 48, D 129, D 284. Travaux : ESBTP.

**Jusqu'au 31 avril, Nicole** : aménagement de la traversée du bourg. Alternat. Travaux : Eurovia. Maîtrise d'ouvrage communale.

## ■ À NOTER

### SANTÉ

## De nouvelles MSP

Après la réalisation des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) de Duras et Lévigac, celles de Laroque et de Miramont se construisent. Les poses de premières pierres ont respectivement eu lieu les 9 et 16 décembre 2013. Le Conseil général a soutenu ces projets pour un montant global de 250 000 euros.

La construction de MSP permettra à terme de remplir les objectifs fixés par la Coddem, Commission départementale de démographie médicale, créée par le Département. Ces objectifs consistent notamment à faciliter l'exercice médical, mais aussi accroître le nombre d'installation de jeunes médecins dans le cadre de ces MSP.



### SOCIAL

## 1<sup>ers</sup> contrats Garantie jeunes

Retenu parmi les 10 Départements pilotes, le Conseil général de Lot-et-Garonne expérimente depuis le 22 novembre, date officielle des 1<sup>ers</sup> contrats, le nouveau dispositif Garantie jeunes. Ce dernier permet à des jeunes, volontaires et déterminés, via un contrat d'engagement, de concrétiser leur projet, trouver un emploi et « gagner » en autonomie. Effectif sur le Marmandais, grâce à l'implication de la Mission locale Moyenne Garonne, le dispositif le sera très prochainement sur les territoires couverts pour les deux autres missions locales de Lot-et-Garonne (Pays Villeneuvois et Agenais, Albret et Confluent).



### MAJORITÉ

Emploi d'avenir, Garantie jeunes, Contrats de génération... l'année qui vient de s'écouler a été marquée par la volonté du Gouvernement de faire de la jeunesse et de l'emploi une priorité. Une société moderne se doit d'accompagner et de former ceux qui en assureront l'avenir. En Lot-et-Garonne, le chômage des moins de 25 ans a diminué de 1,7 %, nous ne pouvons totalement nous satisfaire de ce résultat. Il est la preuve que les politiques menées conjointement par le Conseil général et l'Etat sont efficaces et que la baisse du chômage des jeunes est amorcée. Ces résultats sont le fruit de nos politiques, mais sans un tissu économique local fort, ce pari serait difficile à relever, d'où l'intérêt d'agir sur le développement économique.

Nous ne pouvons que regretter l'attitude de l'opposition qui refuse ces résultats positifs, et continue de stigmatiser les jeunes les plus précaires. Nous refusons cela et, fidèle à nos convictions, à nos méthodes, nous préférons faire le pari de la solidarité intergénérationnelle car ce sont nos jeunes qui construiront l'année 2014 et feront la société de demain.

Porteurs de cette conviction, les élus de la majorité départementale vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Majorité départementale, Hôtel du Département  
47922 Agen cedex 9  
Tél. : 05 53 69 42 72 - lotetgaronnepourtous@cg47.fr

### OPPOSITION

#### Un bilan désastreux

L'année 2013 aura laissé un goût amer aux Lot-et-Garonnais : outre le matraquage fiscal du gouvernement, ils ont dû subir la hausse du chômage, les plans sociaux, la baisse de leur pouvoir d'achat, et la poursuite inexorable de la désertification médicale. Une situation difficile qui n'entache pourtant pas l'autosatisfaction affichée par la majorité socialiste, qui se targue de moderniser le département.

La réalité est pourtant bien différente. Depuis 2008 et l'arrivée de la gauche à la tête du Lot-et-Garonne, les dépenses d'investissement sont passées de 82,7 millions € à 68,4 millions. Une baisse significative qui détonne avec le discours triomphaliste du Président du Conseil général.

Et non contente de réduire l'investissement, la majorité fait exploser la dette ! + 66 % d'augmentation depuis 2008. Une augmentation entretenue par la hausse continue des dépenses de fonctionnement, et qui pèsera tôt ou tard sur le portefeuille des contribuables. Mais peu importe, la majorité continue de s'attribuer des satisfecits que les Lot-et-Garonnais ne lui accordent pas.

Ce bilan désastreux, au niveau national comme au niveau départemental, devrait pourtant inciter les socialistes à plus de retenue et de pudeur face à la souffrance de nos concitoyens. Faire enfin preuve d'humilité serait une bonne résolution pour 2014.

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*  
Tél. : 05 53 98 52 00 - alainmerly47@gmail.com  
www.facebook.com/avenirensemble47